



Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 26 Novembre 2020
Convocation du : 20 Novembre 2020

Nombre de Délégués :

- En exercice : 27
- Présents : 22
- Votants : 25

L'an deux mille vingt, le vingt-six novembre à dix-huit heures trente minutes, les membres composant le Conseil Municipal de BEYNOST, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis au complexe du Mas du Roux en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

OBJET : Attribution d'une subvention à l'association Rhône Elevage pour l'organisation de la fête de la nature les 11 et 12 septembre 2020

Présents : Caroline Terrier, Christine Perez, Sergio Mancini, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Laetitia Protière, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Didier Girodet, Sylvie Caillet, Bertrand Vermorel, Laurence Rouquette, Elodie Brelot, Patrick Tholon, Sébastien Renevier, Valérie Berger, Lionel Chevrolat, Franck Longin, Sophie Gaguin, Anne Le Guyader, Nathalie Thimel-Blanchoz,

Directrice Générale des Services : Dorothee Charléty

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Marc Curtet donne procuration à Mme Christine Perez
M. Gilbert Debard donne procuration à M. Joël Aubernon
M. Jean-Pierre Cottaz donne procuration à Mme Nathalie Thimel-Blanchoz

Absents : Anne-Sophie Rampon, Cyril Langelot

Secrétaire de Séance : Sylvie Caillet

Le rapporteur expose à l'assemblée que l'association RHONE ELEVAGE a participé à la « Fête de la Nature » les 11 et 12 septembre dernier, manifestation organisée par la Commune de BEYNOST.

A cet effet, par courrier en date du 2 Octobre 2020, l'association demande une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 €.

Il est demandé au Conseil Municipal d'accorder une subvention à l'association RHONE ELEVAGE pour compenser les frais occasionnés lors de cette manifestation (Pour rappel le montant de la subvention allouée de 2016 à 2019 à chaque manifestation était de 1 000 €).

Le Conseil Municipal,
Où les explications du rapporteur.

Après avoir pris connaissance du dossier.

A l'unanimité,

ACCORDE une subvention à l'Association RHONE ELEVAGE pour sa participation à la fête de la nature organisée par la Commune de Beynost les 11 et 12 septembre 2020, d'un montant de 1 000 €.

Cette somme sera mandatée à l'article 6574 « Subventions de fonctionnement » du chapitre 65 des dépenses de fonctionnement.

Pour extrait certifié conforme les jours, mois et an que dessus.



Le Maire,

Caroline Terrier
Caroline TERRIER.